

RUCHER ÉCOLE DE L'ABEILLE HÉRAULTAISE AU CHÂTEAU DE CASTRIES

FONCTIONNEMENT DU RUCHER,
ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL DE
L'APICULTEUR

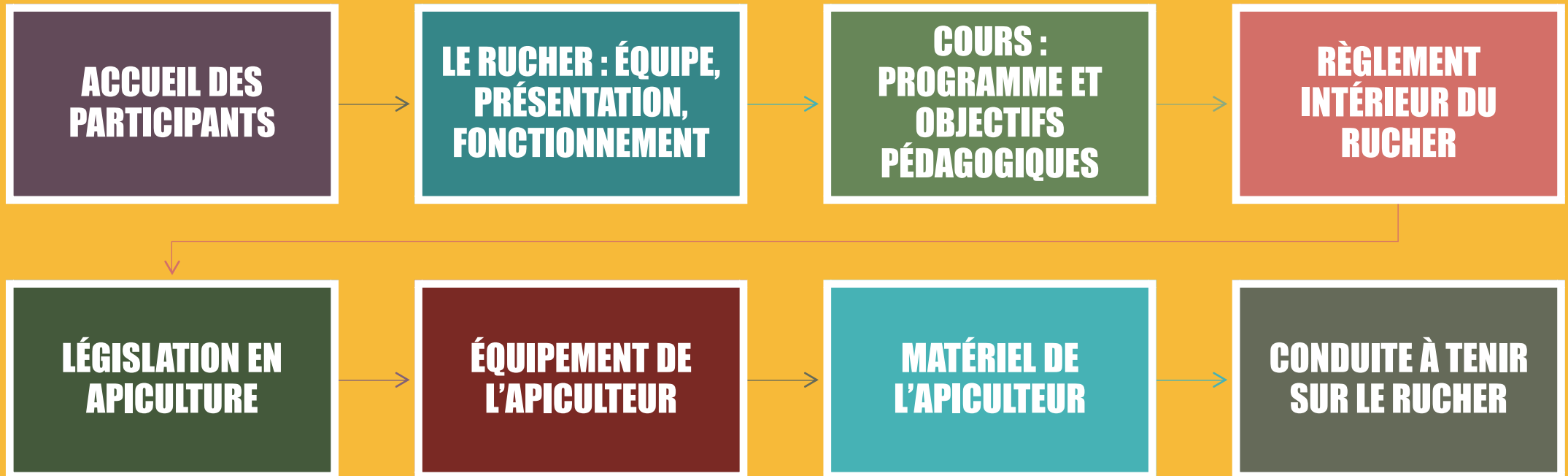
MODULE 1



FNOSAD-LSA,
LA SANTÉ DE L'ABEILLE
Fédération Nationale
des Organisations Sanitaires
Apicoles Départementales



BIENVENUE AU RUCHER ! AU PROGRAMME



L'ÉQUIPE DU RUCHER



Les moniteurs



Claude ROUVIERE > rouviere.claude@free.fr



Patrick ESMENJAUD > patrick.esmenjaud@free.fr



Jean-Luc DELON > jl.delon@gmail.com



Jean-Philippe CHAIZE > jeanphilippe.chaize@gmail.com



Cédric SERIN > serincedric@yahoo.fr



Jacques RAYMOND > jackraymond@free.fr



Jean-Pierre BOYÉ > 34jpboye@gmail.com

Les assistants



Florence MALACHANE

secrétariat et inscriptions

f.malachane@hotmail.fr



Michel LAFON

gestion du matériel

NOTRE SYMPATHIQUE ÉQUIPE DE MONITEURS !



Claude



Patrick



Jean-Luc



Jean-Philippe



Jean-Pierre



Jacques



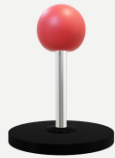
Cédric

LOCALISATION DE LA SALLE DE COURS THÉORIQUE

Espace Gare

50 Av. de la Gare

34160 CASTRIES



**Coordonnées GPS :
43,67431° N, 3,98886° E**



**PARKING
GRATUIT**

ACCÈS AU PARC DU CHÂTEAU & LOCALISATION DU RUCHER

Ouverture du parc en
hiver : **9h00-17h30**

Ouverture du parc en
été : **9h00-19h00**

**PARKING GRATUIT
A L'INTERIEUR DU
PARC**



PRÉSENTATION DU RUCHER ÉCOLE

Le syndicat apicole ABEILLE HÉRAULTAISE.

Distribution de la brochure « Je suis apiculteur dans l'Hérault » et explications.

Les ruchers-écoles départementaux de l'Abeille Héraultaise : Castries, Grabels, Agde et Sérignan.



PRÉSENTATION DU RUCHER ÉCOLE

[Le site du groupement de défense sanitaire apicole de l'Hérault - GDSA34](#)

Diffusion des connaissances et des pratiques sanitaires apicoles.

Contribution à l'amélioration de l'état sanitaire des abeilles.

Assistance auprès des adhérents pour lutter contre les maladies, les parasites, les intoxications et les causes de mortalité des abeilles.

Conseils auprès des adhérents pour la mise en œuvre de techniques à but sanitaire.

Fourniture aux adhérents des médicaments nécessaires pour la lutte contre des maladies touchant les abeilles à des tarifs préférentiels.

Organisation de journées de vulgarisation apicole.



PRÉSENTATION DU RUCHER ÉCOLE

[Le site de l'ABEILLE HERAULTAISE](#)

Il renferme des informations sur la vie du syndicat, sur les formalités d'inscription et sur l'apiculture en général.

Un onglet permet de consulter les pages relatives à notre rucher-école.



PRÉSENTATION DU RUCHER ÉCOLE

[Le site du rucher école de l'Abeille Héraultaise au Château de CASTRIES](#)

Ce site dédié à notre rucher école permet :

Le recrutement des stagiaires.

Les échanges d'informations entre les stagiaires et les moniteurs.

L'accès aux fiches des cours.

L'accès à toutes les nouveautés en vous inscrivant à la newsletter.

Et bien d'autres infos...

PROGRAMME DES COURS

Les sessions annuelles comportent 16 cours répartis de fin janvier à octobre, selon le planning disponible sur le site du rucher :

- **3 cours théoriques principaux en salle**
- **13 cours pratiques et théoriques sur le rucher**



**Les stagiaires qui ont déjà des ruches doivent faire abstraction de tout ce qu'ils savent et... écouter.
Il est conseillé de prendre des notes pour mieux mémoriser les points importants.**



OBJECTIFS DU PROGRAMME

Acquérir les connaissances fondamentales en apiculture pour gérer un rucher de quelques ruches en tant qu'apiculteur amateur, puis évoluer vers un rucher de plusieurs dizaines de ruches après quelques années d'expérience en tant qu'apiculteur pluriactif.

Grâce à une formation professionnelle complémentaire, les stagiaires pourront se spécialiser dans l'apiculture professionnelle, en gérant un rucher de plus de 200 ruches.



OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les cours sont orientés vers une apiculture pratique, impliquant un nombre significatif d'heures de travail sur le rucher.

Les stagiaires devront impérativement intégrer progressivement les informations essentielles afin de bien comprendre le fonctionnement de la ruche.



Exemple > depuis la ponte d'un œuf par la Reine :

- **L'ouvrière naît au bout de 21 jours.**
- **Le mâle ou faux bourdon naît au bout de 24 jours.**
- **La Reine naît au bout de 16 jours.**

À NOTER

Ici, vous apprenez l'apiculture méridionale qui est différente de celle du « Nord de la Loire ». Ces différences proviennent du climat qui induit des comportements plus précoces dans les régions plus chaudes. Au Nord, on peut dire qu'il y a une seule saison apicole. Dans le Sud, il y en a deux :

- **FEVRIER A JUIN**
- **SEPTEMBRE A OCTOBRE**

Il faut par ailleurs être vigilant sur les dates que vous pouvez trouver sur internet ou dans la littérature apicole !



Source : evasion-online.com

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU RUCHER ÉCOLE

LE CALENDRIER DES COURS

Le programme des cours est remis aux stagiaires lors de leur inscription. Les cours sont dispensés le samedi après-midi, de 14h à 18h, de janvier à octobre, avec une interruption en juillet et en août. En cas de météo défavorable, des cours de rattrapage sont programmés.

LES SALLES DE COURS

Une salle de cours est mise à disposition du rucher par la mairie de Castries pour les cours théoriques. Le calendrier remis au stagiaire précisera le lieu de la salle. Le respect de la propreté des lieux sera exigé de tous.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU RUCHER ÉCOLE

LE RUCHER

Il est implanté dans le parc du Château de Castries, propriété de la commune où se tiennent les travaux pratiques.

Un strict respect des règles de sécurité sera exigé de la part des stagiaires pour être conforme aux contraintes exigées par la mairie et pour pouvoir disposer gratuitement du terrain du rucher. En particulier, il sera interdit de fumer dans l'enceinte du parc du château et dans les salles de cours.

Les enfumoirs seront obligatoirement vidés dans le récipient prévu à cet effet. Les résidus seront arrosés avec de l'eau disponible à proximité.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU RUCHER ÉCOLE

LE STATIONNEMENT DES VEHICULES

Sur le parking de l'Espace Gare lorsqu'il y a cours en salle. Sur le parking du parc du Château lorsque le cours est sur le rucher.

LES COURS

Les cours seront basés sur la projection de documents par vidéo-projection. Il sera demandé aux stagiaires de prendre des notes. A l'issue des cours en salle, un document complet sera adressé aux stagiaires par voie électronique ou mis à disposition sur le site du rucher école.

ATTESTATION DE STAGE

Une attestation de participation aux cours théoriques et pratiques sera remise aux stagiaires à l'issue du dernier cours. Ce document ne sera pas assimilé à un diplôme, mais attestera que le stagiaire possède les bases nécessaires pour démarrer l'exploitation de quelques ruches.

LÉGISLATION EN APICULTURE



LA DÉCLARATION DES RUCHERS EST OBLIGATOIRE DES LA PREMIÈRE RUCHE.

Loi 2009-967 du 30 août 2009 et article L221-1 du code rural L'arrêté interministériel du 11 août 1980 modifié reste valable.

Pour l'ensemble de la législation applicable à l'apiculture, on se reportera au document « Je suis apiculteur dans l'Hérault », mis à jour régulièrement par le syndicat de l'Abeille Héraultaise.

ÉQUIPEMENT DE L'APICULTEUR

La protection de l'apiculteur sera constituée de préférence de tissu en coton de couleur claire. Elle pourra être constituée d'une combinaison intégrale comme sur la photo ci-contre ou bien d'une vareuse et d'un pantalon en toile retombant sur les chaussures.

Les vêtements ne doivent pas être trop chauds lors de la saison estivale, ni trop serrés pour éviter les piqûres.

Les voiles devront être amples pour éloigner les abeilles du visage et être de couleur foncée pour éviter les reflets.

Privilégier les vareuses permettant le passage de l'air sur plusieurs côtés.



ÉQUIPEMENT DE L'APICULTEUR

Les gants pourront être en cuir, en latex ou autres. Dans tous les cas, ils devront être souples.

Cette condition est indispensable pour faire des gestes précis, bien manipuler les cadres, l'enfumoir et le lève-cadre.



ÉQUIPEMENT DE L'APICULTEUR

La protection de chaque apiculteur est personnelle. C'est la raison pour laquelle chaque stagiaire devra être équipé pour la première séance de travail sur le rucher.

Attention au fait que les fournisseurs n'ont pas beaucoup de stock en début de saison.

Il faut donc s'y prendre dès à présent.

MATÉRIEL DE L'APICULTEUR*

L'ENFUMOIR

C'est l'outil indispensable de l'apiculteur.

Il sera de préférence en inox (les enfumeurs en acier galvanisé ont une longévité qui ne dépasse guère 3 ans).

Le corps de la chaudière aura un diamètre de 100 mm pour que la production de fumée dure longtemps.

*** Matériel fourni lors de la formation (compris dans le coût de la formation).**



MATÉRIEL DE L'APICULTEUR*

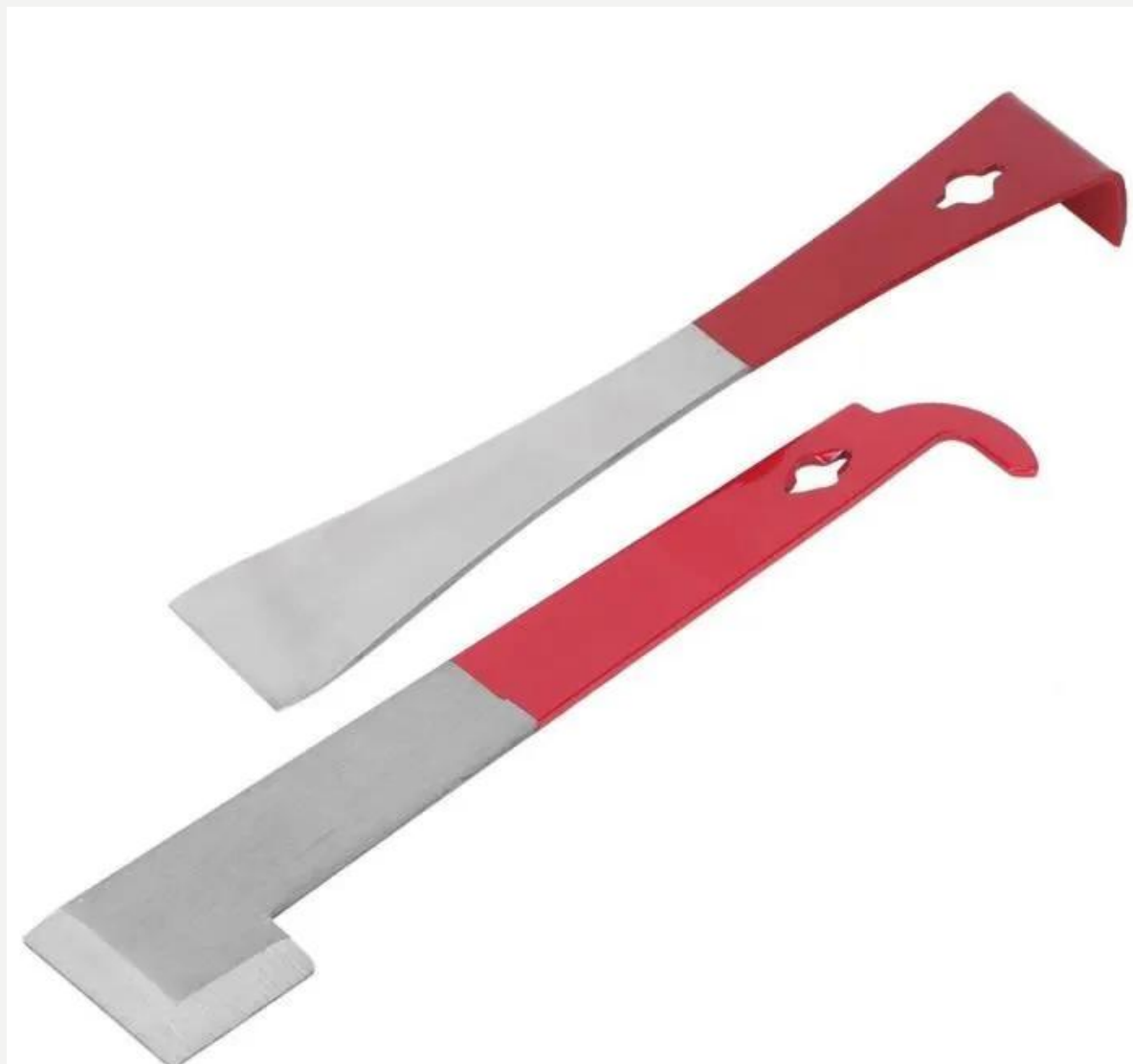
LE LEVE-CADRE

**C'est le deuxième outil
indispensable de l'apiculteur.**

**Il existe de nombreux modèles sur le
marché, mais le choix devra se
porter sur un modèle multifonction.**

**Un bon lève-cadre dure toute la vie
de l'apiculteur !**

*** Matériel fourni lors de la
formation (compris dans le coût de la
formation).**



MATÉRIEL DE L'APICULTEUR*

LA BROSSSE A ABEILLES

**Les poils de la brosse
seront longs et souples
pour ne pas blesser les
abeilles.**

*** Matériel fourni lors de la
formation (compris dans le
coût de la formation).**



MATÉRIEL DE L'APICULTEUR*

LE SUPPORT DE CADRES

Le support de cadres n'est pas un outil absolument indispensable, mais il permet de supporter le premier cadre sorti de la ruche sans écraser des abeilles. Son utilisation empêche également de faire entrer des corps étrangers collés sous un cadre posé au sol.

*** Matériel fourni lors de la formation (compris dans le coût de la formation).**



CONDUITE À TENIR SUR LE RUCHER

Les abeilles sont hypersensibles aux odeurs, aux bruits, aux gestes rapides, mais aussi au vent et à l'humidité. En conséquence, il faut adopter les précautions suivantes :

- . Ne pas mettre de parfum ou de produits odorants sur le corps ou sur vos vêtements avant de venir au rucher.**
- . Ne pas laisser tomber des objets qui provoqueraient des vibrations à proximité des ruches.**
- . Ne pas choquer les éléments de la ruche lors de son ouverture.**
- . Ne pas décoller les cadres en créant des chocs ou des vibrations.**
- . Faire des gestes lents, assurés, calculés mais efficaces.**
- . Ne pas trop enfumer la ruche et utiliser impérativement de la fumée froide.**
- . Lorsque le vent est trop fort ou que le temps est humide (vent marin), il faudra couvrir le dessus des cadres avec un tissu disponible dans votre caisse à outils d'apiculteur ou s'abstenir d'ouvrir les ruches.**

Ces divers points seront revus lors des travaux pratiques sur le rucher.

**NOUS VOUS
REMERCIONS DE
VOTRE ATTENTION!**

Retrouvez-nous sur notre site internet
reah-chateaudecastries.org/

